



Technicien eau et assainissement (Collectivités territoriales, gestion de rivière, sociétés privées d'exploitation, bureaux d'études, fournisseurs et sociétés de maintenance d'équipements hydrauliques, irrigation etc....)

NIVEAU ET/OU DOMAINE D'ACTIVITÉ

III (nomenclature de 1969) – 5 (nomenclature Europe)

RÉSUMÉ DU RÉFÉRENTIEL D'EMPLOI OU ÉLÉMENTS DE COMPÉTENCE ACQUIS

- Activités dans des structures de statut, de taille et d'activités diverses faisant appel à des compétences spécifiques dans le domaine de l'eau
- Utilisation de l'eau par les humains, irrigation des cultures et gestion du milieu naturel.

CAPACITÉS PROFESSIONNELLES [...]

- Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en gestion et maîtrise de l'eau pour faire face à une situation professionnelle
- Situer un aménagement hydraulique dans ses relations avec l'eau, le territoire et la société pour fonder l'expertise du technicien supérieur
- Analyser les données d'un hydrosystème en lien avec la conception ou la gestion d'un aménagement hydraulique
- Participer aux expertises techniques sur la maîtrise de l'eau dans un système hydrotechnique associé à la réalisation d'un aménagement hydraulique
- Contribuer à l'élaboration d'un projet hydrotechnique dans une perspective de durabilité
- Réaliser les opérations techniques nécessaires à la conception, à la conduite ou au suivi d'aménagement hydraulique.

SECTEURS D'ACTIVITÉ ACCESSIBLES PAR LE DÉTENTEUR DE CE DIPLÔME

- Ce technicien supérieur peut exercer son activité dans les collectivités territoriales, la gestion de rivière, les sociétés privées d'exploitation, les bureaux d'études, les fournisseurs et sociétés de maintenance d'équipements hydrauliques, l'irrigation etc....

TYPES D'EMPLOIS

- **Conducteur de station** (surveillance, entretien et maintenance station d'épuration ou de traitement d'eau potable..)
- **Technicien hydraulique urbaine** (réalise des diagnostics sur systèmes d'assainissement collectifs et non collectifs, propose des solutions d'aménagement ou de réhabilitation, peut assurer le suivi des chantiers..)
- **Technicien eau et assainissement** (gestion des dossiers de financement, suivi de chantiers après appel d'offre, réalisation de plans et rédaction de dossiers techniques..)
- **Assistant d'intervention** (expertise technique et financière de demandes de financement pour mise en place de réseaux de distribution d'eau potable, collecte d'eaux usées, construction de stations de traitement des eaux..)
- **Conseiller en gestion de l'eau** (participe à l'étude pour la délivrance des autorisations de pompage de l'eau, réalise des diagnostics des besoins pour l'irrigation avec des propositions d'aménagement, surveillance des débits de cours d'eau..).
Technico-commercial (prospecte et visite une clientèle afin de vendre des produits et des équipements, réalise des études techniques et financières, apporte des conseils techniques..)
- **Chargé de mission hydrologie** (assure les relevés hydrologiques des cours d'eau et participe à la conception de station de mesure des débits ainsi qu'au suivi de chantier, peut former et encadrer d'autres agents aux mesures hydrologiques)
- **Technicien rivière** (réalise un diagnostic de rivière, analyse les aspects techniques et scientifiques des problèmes rencontrés, fait des propositions d'aménagement, évalue les coûts, constitue les dossiers administratifs, assure le suivi des chantiers..)

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION

- **Apprenti avoir moins de 30 ans**, être titulaire d'un bac et inscrit sur POST-BAC (sur dossier)
- **Adulte en contrat de professionnalisation** : pouvoir justifier du niveau bac et d'une année d'expérience professionnelle ou pouvoir justifier de 3 années d'expérience professionnelle. Être admis aux tests d'entrée organisés par le centre. Les dossiers d'inscription peuvent être retirés toute l'année.

DÉROULEMENT :

- 20 semaines par an au CFA d'Ahun, 27 semaines par an en entreprise et 5 semaines de congés payés
- **Formation en un ou deux ans alternance de 2 semaines au CFA / 2 semaines en entreprise (en moyenne)**. Possibilité de validation d'acquis académiques (VAA) et de plan individuel de formation (allègement ou soutien).

POURSUITE D'ÉTUDES

- Licence pro, certificat de spécialisation, un second BTSA en un an, classes préparatoires aux écoles d'ingénieurs.

Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnel Agricole d'Ahun
Centre Départemental de Formation des Apprentis Agricoles de la Creuse
23150 AHUN

☎ 05 55 81 48 91 – 📠 05 55 81 48 62

Email : cfa.creuse@educagri.fr

Site Internet : [http : // www.ahun.educagri.fr](http://www.ahun.educagri.fr)

